

AVIS PUBLIC

VENTE D'IMMEUBLE DE GRÉ À GRÉ

PRENEZ AVIS que la Ville a vendu, de gré à gré, le lot ci-après décrit :

Description : Le lot 3 257 958 du cadastre du Québec, dans la circonscription foncière de L'Assomption.

Prix de vente : Considérant que la caserne a été construite par la Ville de Repentigny mais que la Ville de L'Épiphanie a supporté l'ensemble des annuités liées au règlement d'emprunt adopté par la Ville de Repentigny pour l'acquisition du terrain et la construction, cette vente est faite pour le prix d'un dollar (1,00 \$).

Acquéreur : Ville de L'Épiphanie

Donné à Repentigny, ce 9^e jour du mois de mars 2026.

Le greffier,



M^e Marc Giard, OMA, avocat